



**DÉLIBÉRATION N°2021-05-28-09**  
**du conseil d'administration de l'Université de Nantes**

**Séance du 28 mai 2021**

**POINT 12 - APPROBATION DU BILAN DE REPARTION DU FONDS DE SOLIDARITE ET  
DE DEVELOPPEMENT DES INITIATIVES ETUDIANTES (FSDIE) 2019-2020 ET LE  
RENOUVELLEMENT DES CONVENTIONS ANNUELLES 2021 AVEC DES  
ASSOCIATIONS ETUDIANTES**

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

- VU** le Code de l'éducation ;  
**VU** les statuts de l'université de Nantes ;  
**VU** l'avis favorable à l'unanimité de la Commission Formation et Vie Universitaire du 15 avril 2021 ;

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,**

**Membres en exercice : 34**  
**Nombre de votants : 34**  
**Voix pour : 33**  
**Voix contre : 0**  
**Abstention : 1**

**APPROUVE** le bilan de répartition du FSDIE 2019-2020, ainsi que le renouvellement des conventions annuelles 2021 avec les associations étudiantes suivantes :

- AFEV : 8 000 €
- PRUN : 33 000
- DIPP : 30 000 €

À Nantes, le 28 mai 2021

La Présidente de l'Université de Nantes

Carine BERNAULT

Extrait transmis au Recteur de la région académique Pays de la Loire et de l'académie de Nantes, Chancelier des universités, le : 3 juin 2021

Affiché le : 3 juin 2021



**FONDS DE SOLIDARITE ET DE  
DEVELOPPEMENT DES  
INITIATIVES ETUDIANTES**

**Bilan 2019-2020**

CFVU du 15/04/2021  
CA du 28/05/2021

[www.univ-nantes.fr](http://www.univ-nantes.fr)



UNIVERSITÉ DE NANTES

# SOMMAIRE

Edito .....	3
Les moyens financiers .....	4
Un fonds réformé au bénéfice des porteurs de projets.....	4
1. Clarification des critères.....	4
2. Refonte du circuit de traitement des demandes .....	5
3. Apporter plus de visibilité au fonds.....	6
Bilan général des attributions et versements.....	8
4. Le bilan des attributions de l'aide sociale d'urgence .....	9
5. Le financement des associations représentatives étudiantes .....	9
6. Répartition de la part du fonds destinée au soutien aux initiatives étudiantes.....	10
Délibérations des commissions 2019-2020.....	15
Table des graphiques.....	18

## EDITO

Notre établissement compte en son sein plus de 150 associations, et pour que cette dynamique perdure, l'Université de Nantes apporte tout son soutien à sa vie associative et aux acteurs qui la font vivre à chaque instant. Cette année si singulière est une fois encore l'occasion de rappeler qu'il est primordial d'accompagner notre réseau associatif afin que les événements récents, aussi dramatiques soient-ils, n'enrayent pas le dynamisme de toutes ces structures et de leurs bénévoles.

Le premier levier de soutien apporté à ces actions est évidemment le Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes (FSDIE), dont vous pourrez apprécier le bilan 2019-2020 à la suite de ces quelques mots. Afin d'être toujours au plus proche des besoins exposés par les associations étudiantes, la charte régissant ce dispositif est régulièrement soumise à des modifications. La dernière refonte, datant de 2016, apporte davantage de lisibilité et d'équité entre les porteurs de projet. Prochainement, nous entendons proposer une nouvelle modification du dispositif, allant dans le sens de la responsabilisation et la formation des associations. Par la suite, il sera certainement amené à évoluer, une fois encore, pour y considérer les enjeux de Nantes Université.

Enfin, je souhaite saluer le travail de la Direction de la Formation et de la Vie Etudiante, ainsi que celui des référents vie associative dans les composantes, qui œuvrent continuellement pour les étudiants et leurs initiatives. Je souhaite également remercier les élus et chacun des membres de la commission, car ils savent faire preuve d'une bienveillance constante à l'égard de ceux qui font la vie étudiante Nantaise : les porteurs de projet.



Nolwenn Bedout,  
Vice-président délégué à la Vie Étudiante

# LES MOYENS FINANCIERS

Le Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes (FSDIE) a pour objectif le soutien financier des projets étudiants. Alimenté par une partie des droits d'inscription acquittés par les étudiants auprès de leur université jusqu'en 2018, il est désormais abondé par la **Contribution de Vie Etudiante et de Campus (CVEC)**.

C'est une taxe dont les étudiants doivent s'acquitter depuis la rentrée universitaire 2018-2019. Elle doit « favoriser l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants et conforter les actions de prévention et d'éducation à la santé réalisées à leur intention ».

En revanche, elle ne finance pas les actions entrant dans le cadre de la formation académique (projets tutorés, promotion de l'offre de formation, actions donnant lieu à une évaluation ou attribuant des ECTS dans le cadre du cursus académique...).

Comme le stipule le décret du 19 mars 2019, les propositions de répartition de la CVEC ont été confiées à la commission de suivi CVEC qui est composée de représentants des étudiants, d'élus du Conseil de la Vie Universitaire, de membres des services liés à la vie étudiante, d'un représentant du CROUS.

## **RAPPEL : 2016-2018 : UN FONDS DE REFORME AU BENEFICE DES PORTEURS DE PROJETS**

Le mandat étudiant 2016-2018 a été l'occasion de réformer en profondeur le soutien aux initiatives étudiantes. Les objectifs étaient d'apporter plus de clarté et plus de simplicité au bénéfice des étudiants qui portent des projets.

Les associations étudiantes et les référents FSDIE ont été consultés en 2017. Ces retours ont permis l'élaboration d'un plan d'amélioration des conditions d'exercice de la vie associative. Parmi les actions d'amélioration identifiées, une partie concernait le FSDIE. L'année 2017-2018 a été l'année de la mise en œuvre de ces réformes.

### **1. Clarification des critères**

---

Une première étape du plan d'amélioration du FSDIE portait sur la clarification des critères. Ce travail améliore la compréhension des porteurs de projets et facilite les décisions de la commission d'attribution.

Évolutions (CFVU du 20/10/16 et CA du 18/11/16):

- éclaircissement de la notion de « retour à la communauté universitaire » pour les projets s'adressant à un public extra-campus,
- mise en place d'une enveloppe de financement des formations associatives à hauteur de 500€ par an et par association,
- suspension des versements pour les associations n'étant pas à jour de leurs bilans,
- intégration des critères d'exercice de la vie associative à l'Université de Nantes votés par le CaC du 29 avril 2016,
- possibilité pour les étudiants des sites distants de soutenir leur projet en visioconférence lors des commissions.

## 2. Refonte du circuit de traitement des demandes

---

Une seconde étape a consisté à revoir en profondeur le dispositif de traitement des dossiers de demande.

- **Mise en place d'un guichet unique du financement des initiatives étudiantes**

En mettant fin à la distinction entre FSDIE centralisé et décentralisé, la réforme a simplifié le dispositif pour les étudiants. Tous les projets sont déposés auprès de la direction de la vie étudiante qui en assure le traitement. A l'échelle de l'établissement, il n'y a plus qu'un seul calendrier de dépôt sur lequel nous communiquons largement.

En déposant leur demande de subvention auprès de la DVE, les porteurs de projet bénéficient aussi d'un accompagnement global. La DVE travaille de façon très rapprochée avec les équipes de vie étudiante de proximité des pôles et des composantes.

- **Création d'une commission d'attribution à l'image de l'établissement**

Une seule commission est aujourd'hui en charge de l'examen des projets et décide des attributions. Cette commission est composée comme suit :

- Le Vice-président en charge de la vie étudiante, ou son représentant, préside la commission.
- Le directeur de la vie étudiante, ou son représentant, est secrétaire de séance et délivre les recommandations de la commission technique. Il n'a pas le droit de vote.

La commission d'examen se devant de représenter l'ensemble de l'établissement est composée comme suit :

Les élus étudiants :

- > 5 représentants étudiants, élus au sein de la CFVU ;
- > 2 représentants étudiants, élus au sein du CA ;

En cas d'indisponibilité des membres élus, leurs suppléants peuvent siéger à leur place en commission.

Les représentants des pôles et composantes :

- > un représentant du Pôle Humanité ;
- > un représentant du Pôle Santé ;
- > un représentant du Pôle Sciences ;
- > un représentant du Pôle Droit Eco Gestion ;
- > un représentant du Pôle Technologie ;
- > un représentant du campus de Saint-Nazaire ;
- > un représentant du campus de La Roche sur Yon ;
- > un représentant de l'ESPE.

Il revient aux pôles et sites distants de désigner trois représentants possibles (enseignants-chercheurs et administratifs) pour s'assurer d'être toujours représentés lors de la commission.

Sont membres de droit avec droit de vote :

- Le vice-président étudiant du CROUS
- Le directeur du service culturel du du CROUS

- un représentant de la Ville de Nantes
- un représentant de la CARENE
- un représentant de la Ville de la Roche sur Yon

Des personnalités peuvent être conviées lors de l'examen de certains dossiers pour aider la commission à statuer : directeur du SUAPS, directeur de la DCI, correspondant vie associative de composante... Ces invités n'ont pas le droit de vote.

- **Identification d'équipe de vie étudiante en local**

La réforme accompagnait la volonté des pôles et des composantes de développer la thématique vie étudiante à l'échelle locale. Le rôle du référent FSDIE comme interface administrative entre les associations et la DVE était un schéma dépassé qui ne reflétait plus la réalité du terrain. Les composantes et les pôles se sont organisés et ont constitué pour certains des équipes pour traiter toutes les facettes de la vie étudiante. Pour accompagner et légitimer ces démarches, les pôles ont été invités à structurer des équipes de vie étudiante autour de correspondants vie étudiante nommés. Ces correspondants se sont entourés pour mener à bien leur action des collègues les mieux à même d'intervenir (logistique, communication, secrétariat...).

Allégés des tâches de traitement des dossiers FSDIE décentralisé depuis un an, les équipes se consacrent à l'animation du réseau associatif et ses conditions d'existence en local.

En parallèle et pour permettre aux pôles et aux composantes de développer une véritable stratégie de développement des initiatives étudiantes, le dialogue de gestion de l'établissement intègre désormais un axe vie étudiante avec une enveloppe dédiée.

### 3. Apporter plus de visibilité au fonds

Une nouvelle campagne de communication a été élaborée en 2018 pour redonner de la visibilité à la fois au fonds de subvention mais aussi à tous les services d'accompagnement à la vie associative.

- **Une campagne basée sur des portraits d'étudiantes porteuses de projet :**



**Figure 1 : Affiches de communication du FSDIE**

- Des tutoriels pour mieux appréhender le fonds de subvention et les services aux associations :

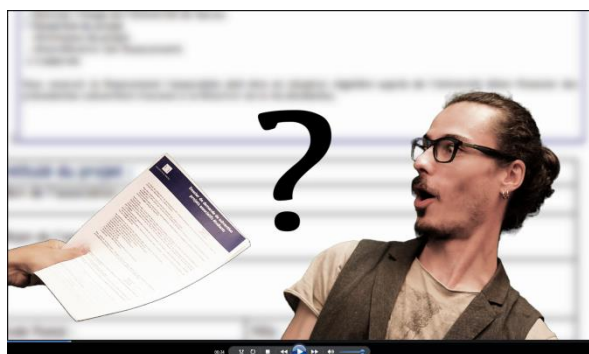


Figure 2 : Tutoriels vidéos du fonds de subvention et de services aux associations

Ces vidéos ont été réalisées par l'association Vlipp, dans le cadre d'une prestation commandée par la DVE.

- Un portail sur l'Intranet des étudiants pour retrouver tous les outils et services :

UNIVERSITÉ DE NANTES

# Intranet des étudiants

INTRANET > VERSION FRANÇAISE > ENGAGEMENT ET INITIATIVES ÉTUDIANTES > PORTEURS DE PROJETS ASSOCIATIFS ÉTUDIANTS

RECHERCHER 🔍 Julie BELLEIL 🔒 MENU ☰

Accueil

Bienvenue - la boîte à outils

Scolarité, inscription, calendrier +

Orientation - Parcours - Métiers +

Pédagogie

La Bibliothèque Universitaire

Partir à l'étranger +

Entreprendre pendant vos études +

Santé/Social

**Engagement et initiatives étudiantes -**

Porteurs de projets

## Porteurs de projets associatifs étudiants

« Chers associatifs étudiants, cet espace vous est entièrement dédié. Vous y retrouverez toutes les informations utiles pour conduire vos projets et animer votre association à l'Université de Nantes. »

Parce que votre université soutient votre engagement, découvrez ou redécouvrez tous les services que nous vous proposons pour faciliter vos projets.

Une association est considérée comme étudiante lorsque son-sa président-e et son-sa trésorier-ère sont inscrits-es à l'Université de Nantes

**A la une**

- > Préparez vos événements festifs de rentrée : les bons conseils
- > Financez votre projet associatif étudiant : dépôt des dossiers avant le lundi 3 décembre 2018

**Rejoignez le réseau !**

Bons plans, conseils, rencontres... Rejoignez la communauté **des assos étudiantes de l'Université de Nantes** sur Facebook, le réseau des porteurs de projets associatifs !

**Infos utiles**

- > Financer vos projets associatifs étudiants - Calendrier des dépôts de dossiers 2018-2019
- > Toutes les actus de la vie associative

Figure 3 : Portail des porteurs de projets associatifs



# BILAN GENERAL DES ATTRIBUTIONS ET VERSEMENTS 2019/2020

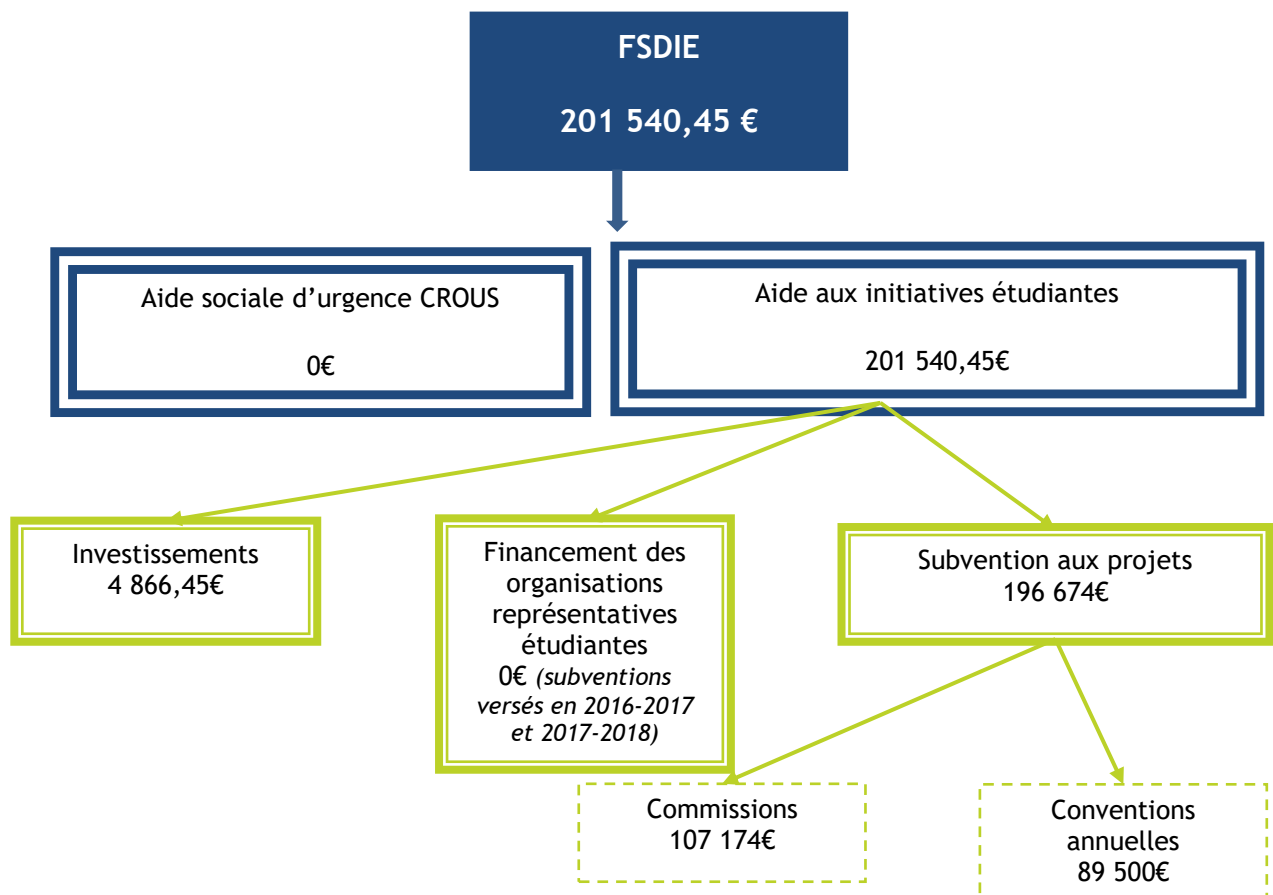


Figure 4 : Répartition de l'utilisation des crédits FSDIE 2019-2020

## 4. L'aide sociale d'urgence

---

L'Université de Nantes versait chaque année 40 000€ au CROUS Nantes-Pays de la Loire pour le financement de l'aide sociale d'urgence jusqu'en 2018. Le bilan 2017-2018 a fait apparaître un total de 15 703,17€ d'attributions entre le 1<sup>er</sup> septembre 2017 et le 31 août 2018. 77 étudiants ont bénéficié de 91 aides ponctuelles.

### La loi « Orientation et réussite des étudiants » (Ore)

La loi Ore de mars 2018 a introduit la taxe CVEC de 90 € par étudiant et supprimé la cotisation au régime étudiant de sécurité sociale de 217€.

La CVEC, qui contribue à l'amélioration des conditions de vie et d'étude et à la dynamisation de la vie de campus, est collectée par les CROUS. Elle est ensuite redistribuée au minimum à hauteur de 50% aux établissements bénéficiaires pour mettre en place des actions de vie de campus en matière de prévention et de santé des étudiants, ou encore de soutien aux associations étudiantes.

De fait, il n'y a plus lieu de prélever du FSDIE des fonds dédiés à l'aide sociale.

## 5. Le financement des associations représentatives étudiantes

---

La « Charte de l' élu » (CA 06/06/2014) définit les garanties permettant l'exercice des mandats d'élus étudiants. Dans ce cadre, l'Université alloue une subvention aux associations représentatives étudiantes (article 8 de la Charte de l' élu). Ce financement est prélevé sur les crédits FSDIE.

Le financement des associations représentatives étudiantes concourt aux objectifs suivants :

- le fonctionnement de l'association ;
- la communication auprès des étudiants sur l'action de leurs représentants ;
- la formation des élus étudiants dans le cadre de leur mandat.

Pour prétendre à une subvention de la part de l'Université de Nantes, une association de représentation étudiante doit répondre aux critères suivants :

- avoir des représentants élus au sein du Conseil d'administration, de la Commission formation et vie universitaire, de la Commission scientifique et du Conseil universitaire des relations internationales ;
- être dûment déclarée en Préfecture sous le statut juridique de l'association loi 1901 ;
- disposer d'un compte bancaire au nom de l'association déclarée ;
- ne pas être débitrice de l'Université de Nantes.

Le calcul des attributions par association représentative étudiante ayant un ou plusieurs élu(s) aux conseils centraux, se fait sur le modèle suivant :

- > part fixe : 1000€ par association représentative
- > par variable : 150€ par siège

Les modalités de ce financement ont été votées au CA du 3 octobre 2014.

Listes	Nombre de sièges	CA	CR	CFVU	CURI	Nbr de sièges par orga	Mandat année 1			Mandat année 2			Total mandat
							Part fixe	part variable	Total	Part fixe	Part variable	Total	
<i>Interasso Nantes</i>	<i>Bouge ton campus avec InterassoNantes</i>	4	3	11	5	23	1 000 €	3 450 €	4 450 €	1 000 €	3 450 €	4 450 €	8 900 €
<i>UNI</i>	<i>UNI : On agit tu réussis</i>	1		1		2	1 000 €	300 €	1 300 €	1 000 €	300 €	1 300 €	2 600 €
<i>UNEF</i>	<i>Contre la selection et pour la défense de nos droits, je vote UNEF et indépendants</i>	1	1	4	1	7	1 000 €	1 050 €	2 050 €	1 000 €	1 050 €	2 050 €	4 100 €
	<b>Total sièges obtenus par conseil</b>	<b>6</b>	<b>4</b>	<b>16</b>	<b>6</b>	<b>32</b>	<b>3 000 €</b>	<b>4 800 €</b>	<b>7 800 €</b>	<b>3 000 €</b>	<b>4 800 €</b>	<b>7 800 €</b>	<b>15 600 €</b>

Figure 5 : Attributions pour le mandat étudiant 2018-2020

Interasso Nantes	Montant versé 2018 : 4450 €	Date de versement : 12/04/2019
UNI	Montant versé 2018 : 1300 €	Date de versement : 12/04/2019
UNEF	Montant versé 2019 : 2050 €	Date de versement : 28/05/2019

Montant total : 7800€ (50% versés en 2017-2018 - 50% versés en 2018-2019) il n'y a par conséquent pas eu de versement en 2019-2020.

## 6. Répartition de la part du fonds destinée au soutien aux initiatives étudiantes

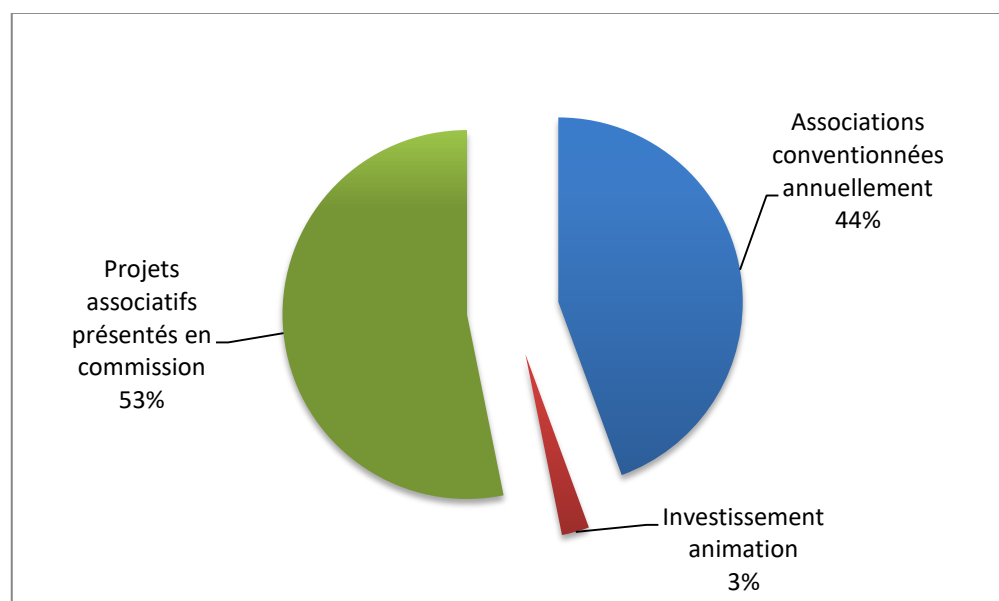


Figure 6 : Répartition 2019-2020 de la part du fonds destiné aux initiatives étudiantes

- **6.1. Les investissements matériels directs en 2019-2020**

Une part du FSDIE est destinée à l'achat de matériel mis à disposition des associations étudiantes en vue d'améliorer la qualité de vie des étudiants.

*Acquisitions pour la salle d'animation et de concerts du Pôle étudiant :*

Tissu coton gratté 100 mètres	1218,00
Câbles, lampes et complément lumières	1919,25
Ecran électrique	1729,20

**Montant total des investissements : 4 866,45€**

- **6.2. Les commissions d'attribution de subventions**

Les subventions de projets au titre du FSDIE sont destinées à financer les projets portés par des associations étudiantes.

- Les dossiers reçus

Quatre commissions d'attribution ont été organisées durant cette année 2019-2020, soit : les 16 octobre, 11 décembre 2019, 5 mars, 17 juin 2020. En raison du contexte COVID-19 et du confinement en mars-avril 2019, il n'y a eu que 4 commissions cette année (celle d'avril ayant été annulée). Les dossiers sont réceptionnés par le service qui opère un premier examen, lors de « commissions techniques » afin de juger de la recevabilité ou non des dossiers et apporter une aide à la décision aux membres de la commission.

Les dossiers non recevables sont écartés. Cette commission technique est aussi l'occasion pour l'équipe de la Direction de la Vie Étudiante de reprendre contact avec les porteurs de projet en cas d'incohérences ou de faiblesses dans leur dossier.

Sur 111 dossiers réceptionnés, 5 ont été retirés avant les commissions : non-recevables (associations non-étudiantes, projets non aboutis, projets notés, voyages...)

- **Les dossiers examinés par la commission**

106 projets ont fait l'objet d'un examen en commission.

20 dossiers se sont vu refuser un financement (au regard des critères d'éligibilité : qualité du montage, intérêt pour la communauté étudiante...).

- **Les attributions**

86 projets ont fait l'objet d'une attribution, portés par 54 associations (une association peut déposer plusieurs demandes dans différents domaines).

107 174 € de subventions ont été attribués sur un total de 175 887 € de demandes (comprenant les demandes partiellement acceptées, non acceptées et les projets non recevables).

En 2019-2020 les attributions vont de 55 € à 8000 €. L'attribution médiane est de 830 €.

Domaine du projet	Total attributions			Nombre de projets			Nombre d'associations		
	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2017-2018	2018-2019	2019-2020
Culture	24 099 €	30 541 €	34 501 €	16	20	21	11	14	15
Sports et loisirs	28 378 €	8 661 €	7 752 €	14	8	6	13	6	6
Solidarité Citoyenneté	4 379 €	1 200 €	12 456 €	4	1	11	2	1	10
Handicap	170 €	2 698 €	2 300 €	1	3	2	1	3	2
Convivialité	34 540 €	29 582 €	18 701 €	20	18	16	14	15	13
Interculturalité	7 410 €	5 855 €	2 000 €	8	8	1	6	6	1
Média	7 250 €	3 625 €	1 776 €	2		3	2	1	2
Environnement	42 €	0 €	1 572 €	1	0	4	1		3
Culture scientifique	5 800 €	20 683 €	11 640 €	10	18	7	8	18	6
Formations vie associative	1 960 €	4 100 €	12 976 €	5	9	12	4	8	11
Formations Solidarité Internationale (SI)	2350 €	1 190 €	1 500 €	7	2	3	6	2	3
<b>TOTAL</b>	<b>116 378 €</b>	<b>108 135 €</b>	<b>107 174 €</b>	<b>88</b>	<b>87</b>	<b>86</b>	<b>68</b>	<b>74</b>	<b>72</b>

Figure 7 : Répartition par domaine de projets

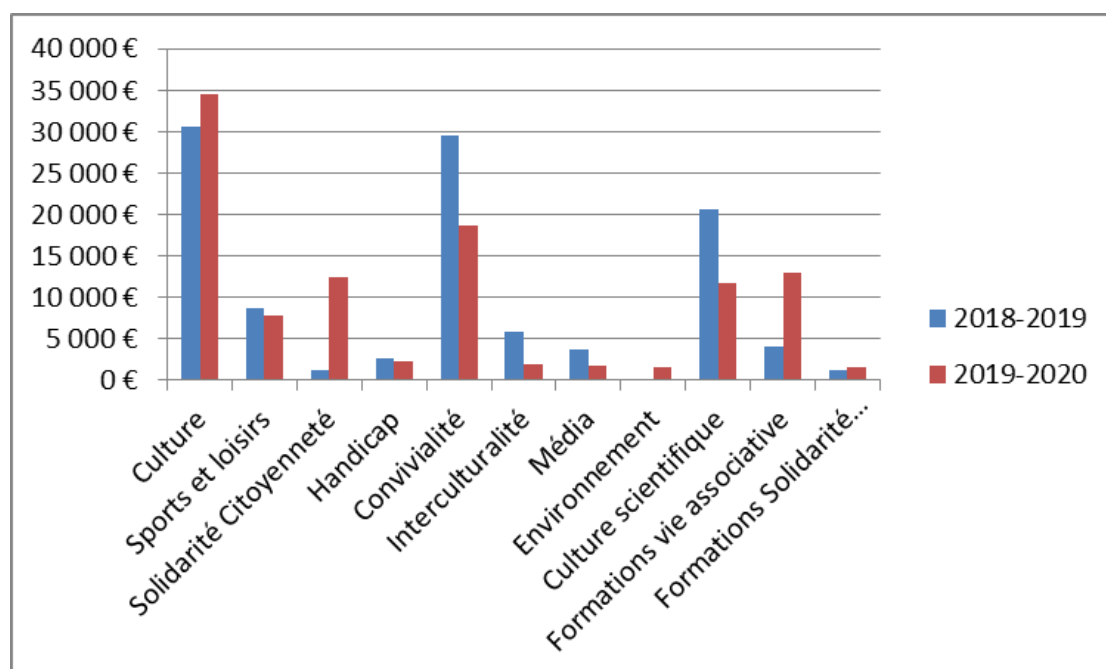
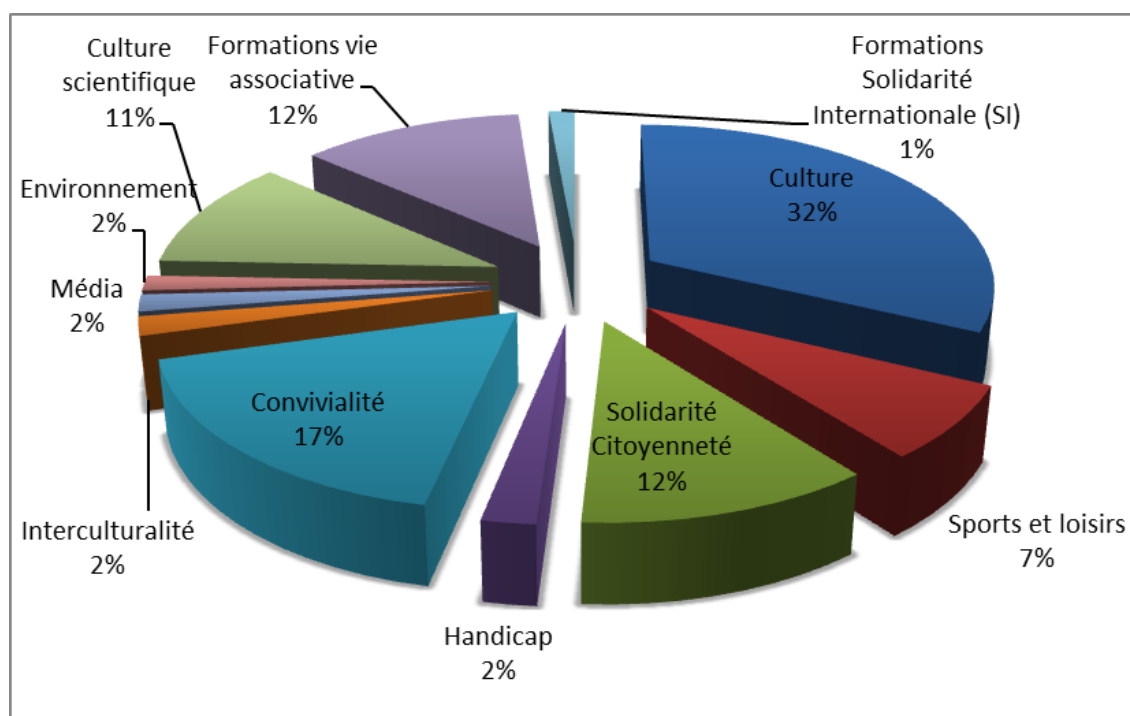


Figure 8 : Evolution de la répartition des attributions par domaine



**Figure 9 : Répartition des attributions au titre des commissions d'attribution de subvention par domaine de projet en 2019-2020**

**- Le taux de versements des attributions 2019-2020**

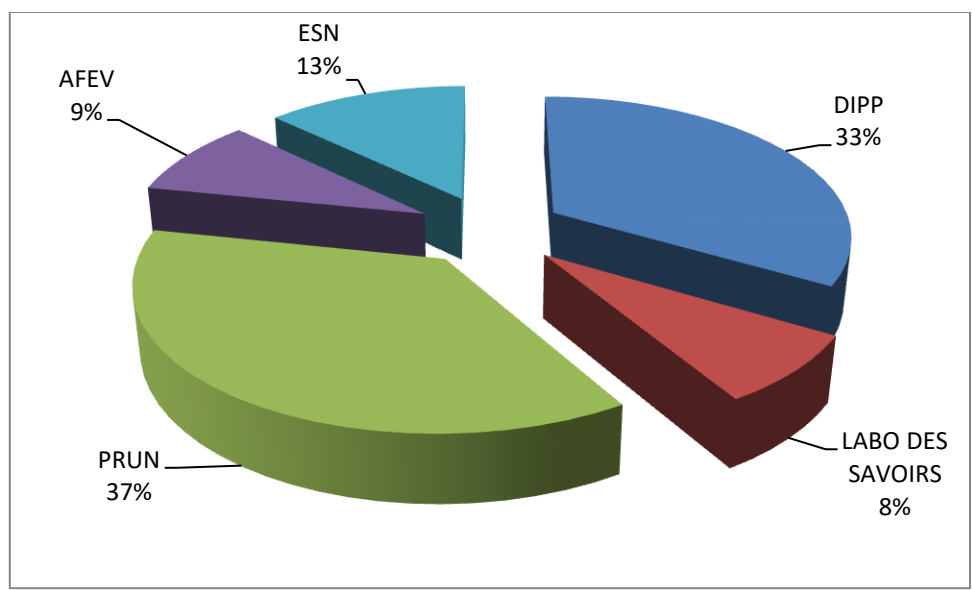
Les attributions dépassant 300€ sont versées en deux fois. Les 50 premiers pourcent sont versés à la signature de la convention de partenariat, le reliquat est versé au prorata des sommes réellement engagées sur présentation du bilan moral et financier à la Direction de la Formation et de la Vie Étudiante dans l'année suivant la signature de la convention. En fin d'année universitaire, 52 % du total des sommes attribuées lors des quatre commissions 2019-2020 ont été versées (subventions des associations conventionnées comprises).

**• 6.3. Les conventions annuelles**

Au-delà de l'accompagnement des projets étudiants, depuis maintenant seize ans, l'Université de Nantes établit des partenariats durables et construits avec des associations étudiantes au travers de conventions annuelles. L'objectif est de structurer et pérenniser les relations avec ces associations « moteurs » du milieu associatif étudiant. La consolidation de ces partenariats et la valorisation de ces initiatives contribuent à dynamiser la vie associative étudiante.

	PRUN	DIPP	Labo des savoirs	AFEV	ESN
2015	30 000 €	24 000 €	12 000 €	8 000 €	6 000 €
2016	30 000 €	24 000 €	9 000 €	8 000 €	6 000 €
2017	31 500 €	30 000 €	7 000 €	8 000 €	8 000 €
2018	30 000€	30 000 €	7 000 €	8 000€	8 000 €
2019	33 000€	30 000€	7 000 €	8 000€	11 500€
2020	33 000€	30 000€	7 000 €	8 000€	11 500€

**Figure 10 : Evolution des conventionnements annuels au titre du FSDIE**



**Figure 11 : Répartition de l'enveloppe destinée aux conventions annuelles en 2019-2020**

# DELIBERATIONS DES COMMISSIONS FSDIE

(Projets ayant fait l'objet d'une subvention, hors investissement)

	Association	Projet	Date commission	Domaine du projet	Somme demandée	Somme décidée
1	ZAMI	Soirée Table Quiz	16/10/19	Convivialité	55 €	55 €
2	ZAMI	Journée de Bienvenue	16/10/19	Convivialité	100 €	100 €
3	ZAMI	Forum des anciens et actuel étudiants du master IPEI	16/10/19	Convivialité	194 €	194 €
4	ACRASIA	I LOVE MEAT / I LOVE MEAT / I AM MEAT	16/10/19	Culture	833 €	833 €
5	AE STAPS	41ème congrès de l'ANESTAPS	16/10/19	Formation	12 000 €	500 €
6	ALUN	Festival Pride'n'Art	16/10/19	Culture	6509 €	2400 €
7	ANFO	Congrès National des étudiants en orthophonie	16/10/19	Formation	500 €	500 €
8	ANOPHELE	ANEMF	16/10/19	Formation	500 €	500 €
9	ANOPHELE	Projet SIDA	16/10/19	Solidarité citoyenneté	100 €	100 €
10	ANOPHELE	Crok le monde	16/10/19	Convivialité	500 €	500 €
11	ARTICULE	Des slams et des lettres	16/10/19	Culture	2 065 €	2 065 €
12	ASCII	Journée Rétro gaming	16/10/19	Convivialité	146 €	146 €
13	AZEN	Formation Bénévoles	16/10/19	Formation	380 €	380 €
14	BDE POLYTECH NANTES	Congrès FEDERP	16/10/19	Formation	750 €	430 €
15	BDE POLYTECH NANTES	Polytech by night 2020	16/10/19	Convivialité	3 000 €	3 000 €
16	ESCALES EN GENIE CIVIL	Forum	16/10/19	Culture scientifique	1 700 €	850 €
17	ESFAN	Formations	16/10/19	Formation	186 €	186 €
18	INTERASSO	Nantes PINK WEF	16/10/19	Formation	800 €	500 €
19	LAB SCIREN	Formation des bénévoles	16/10/19	Formation	500 €	500 €
20	LAB SCIREN	Cycle d'atelier animation FABLAB	16/10/19	Culture scientifique	1 000 €	1 000 €
21	L'S FAIRE TES MAINS	Sensibilisation Culture Sourde et LSF	16/10/19	Solidarité	2 228 €	2 228 €
22	ORTHAU BOUT DU MONDE	WESI 2019 (Week-End de Solidarité Internationale)	16/10/19	Solidarité	1 000 €	1 000 €
23	PETITS PIEDS NANTAIS	Distribution Cendriers de poche	16/10/19	Environnement	826 €	826 €
24	SCINAPSE	WE de formation WISB	16/10/19	Formation	1 020 €	500 €
25	SCINAPSE	Pré-rentree	16/10/19	Convivialité	1 072 €	1 072 €
26	UNIVERSITAIRES SOLIDAIRES	Pack d'urgence	16/10/19	Solidarité	2 500 €	2 500 €
27	AE STAPS	Congrès national	11/12/19	Formation	12 000 €	8 000 €
28	BDE POLYTECH GAVY	Congrès de Nice	11/12/19	Formation	500 €	500 €
29	AIR IC	Rencontre étudiants/anciens DUT Info com	11/12/19	Convivialité	1 000 €	1 000 €
30	LE FIL	Les 10 ans du FIL	11/12/19	Culture	1 390 €	1 000 €
31	BDE POLYTECH GAVY	Nuit de Noël	11/12/19	Convivialité	1 000 €	750 €



32	ANEPI	Projet LE COLOC émission podcast	11/12/19	Médias	700 €	150 €
33	ANEPI	ApérAnciens	11/12/19	Convivialité	1 200 €	600 €
34	AGEN	10 ans de l'association	11/12/19	Convivialité/ interculturalité	600 €	600€
35	BUDAPES	Projet théâtre	11/12/19	Culture	1 500 €	1 500 €
36	SURPRENANTES Epicerie	Epicerie solidaire	11/12/19	Solidarité citoyenneté	2 910,65 €	1584 €
37	ANEOPS	Séminaire ANEOPS	11/12/19	Sport	6 908 €	1 000 €
38	AESP	Organisation débat	11/12/19	Citoyenneté	1 033,5 €	1 034 €
39	ACTE	Festival Decontracte	11/12/19	Culture	5 100 €	5 100 €
40	BDS SPORTACUS	Coupe de France des IUT 2020	11/12/19	Sport	252 €	252 €
41	ANAU	Colloque M2 Villes et Territoires	11/12/19	Culture	700 €	700 €
42	GREEN	Noël responsable	11/12/19	Environnement	196,32 €	196 €
43	AE STAPS	Journée Nationale du sport et du handicap	11/12/19	Sport/ citoyenneté	4 000 €	2 000 €
44	ARTICULE	Projet zéro - édition bleue	11/12/19	Culture	2 250 €	2 250 €
45	LYSIAS	Concours de plaidoirie	11/12/19	Culture	327 €	327 €
46	LYSIAS	Conférence PMA/GPA	11/12/19	Citoyenneté	450 €	450 €
47	LYSIAS	Soirée éloquence	11/12/19	Culture	439 €	439 €
48	CHŒUR UNIVERSITAIRE DE NANTES	Saison 2019-2020	11/12/19	Culture	2 500 €	2 500 €
49	LELAN	Représentation théâtrale	11/12/19	Culture	268,50 €	269 €
50	MECANANTES	Journée de la mécanique	11/12/19	Culture scientifique	2 500 €	2000 €
51	ANEM	Congrès d'hiver	05/03/20	Formation	480 €	480 €
52	AZACAE	Projet solidaire en lien avec la santé à destination des populations défavorisées au Pérou	05/03/20	Formation/ solidarité / international	800 €	500 €
53	HUMANILLE	Projet de solidarité internationale au Togo	05/03/20	Formation/ solidarité / international	500 €	500 €
54	ORTH'AU BOUT DU MONDE	Projet Orth'au bout du Monde à Manille	05/03/20	Formation/ solidarité / international	560 €	500 €
55	ANOPHELE	Année écolo	05/03/20	Environnement	150 €	150 €
56	ANOPHELE	Handicap	05/03/20	Handicap	300 €	300 €
57	ANOPHELE	Unicef	05/03/20	Solidarité / citoyenneté	300 €	300 €
58	ANEP Pharma Corpo	Gala 2020	05/03/20	Convivialité / Gala	2 900 €	1 450 €
59	ASES	Equipements sportifs	05/03/20	Sport	2 000 €	2 000 €
60	EQUIPE JEUNES VOILE	Frais d'inscriptions Compétitions nationales	05/03/20	Sport	2 000 €	2 000 €
61	BUDAPES	La nuitée	05/03/20	Culture	1 763 €	1 763 €
62	ANESV	Congrès Licence Sciences de la Vie 4ème édition	05/03/20	Culture scientifique	820 €	820 €
63	AZEN	Conférences	05/03/20	Culture scientifique	220 €	220 €
64	IMN-SYRA	Journée des doctorants IMN 2020	05/03/20	Culture scientifique	3 500 €	1 750 €
65	RAID POLYTECH	Raid Polytech Nantes 2020	05/03/20	Sport / loisirs	1 500€	1 500 €

	NANTES					
66	BDE POLYTECH NANTES	Festival du jeu nantais	05/03/20	Sport / loisir	1 000 €	1 000 €
67	AEPE	Anniversaire des 10 ans du Parcours Europe	05/03/20	Convivialité	3 570 €	3 570 €
68	AESP	Ciné-Conférence Alice et le Maire	05/03/20	Culture	171 €	171 €
69	JURISNANTES	Fou du Droit	05/03/20	Culture	2 000€	2 000 €
70	JURISNANTES	Gala Droit	05/03/20	Convivialité	3 669 €	3 669 €
71	LES TRIBUNS	Le jugement dernier d'Albert Einstein	05/03/20	Culture	3 000 €	2 500 €
72	LA SUREPRENANTES EPICERIE	Soirée de lancement officielle de la SurpreNantes Epicerie	05/03/20	Solidarité citoyenneté	1 584 €	1 060 €
73	ESN AUTOUR DU MONDE NANTES	Journée interculturelle	05/03/20	Interculturalité	2 000 €	2 000 €
74	MIRIFIQUE	Compartiment Fumeuses	05/03/20	Culture	900 €	600 €
75	MIRIFIQUE	Shakespeare : la querelle	05/03/20	Culture	1 481 €	1 000 €
76	DIPP - LE VLIPP	Le Vlipp à Turbulences	05/03/20	Média	1 400 €	1 400 €
77	MIRIFIQUE	Shakespeare : la querelle	17/06/20	Culture	554 €	554 €
78	ANESV	IGEM Nantes 2020	17/06/20	Culture scientifique	5 000 €	5 000 €
79	AIE	Akwaba en Côte d'Ivoire (2ème édition)	17/06/20	Culture	2 500 €	2 500 €
80	ANEP Corpo Pharma	Prévention des violences en milieu festif	17/06/20	Citoyenneté	1 600 €	1 600 €
81	PETITS PIEDS NANTAIS	Battle clean walk étudiante	17/06/20	Environnement	400 €	400 €
82	BDE POLYTECH NANTES	Epicerie Solidaire	17/06/20	Solidarité / Citoyenneté	600 €	600 €
83	ANFO	Gala des 30 ans de l'association	17/06/20	Convivialité	2 000 €	1 000 €
84	SCINAPSE	Pré-rentreées 2020	17/06/20	Convivialité	995 €	995 €
85	Le FIL	Ateliers théâtre	17/06/20	Culture	5 030 €	4 030 €
86	DIPP	Le Vlipp tape l'incrust'	17/06/20	Média	226 €	226 €
					<b>TOTAL</b>	<b>107 174 €</b>

# TABLE DES GRAPHIQUES

Figure 1 : Affiches de communication.....	6
Figure 2 : Tutoriels vidéos du fonds de subvention et de services aux associations.....	7
Figure 3 : Portail des porteurs de projets associatifs.....	7
Figure 4 : Répartition de l'utilisation des crédits FSDIE 2019-2020.....	8
Figure 5 : Attributions pour le mandat étudiant 2018-2020.....	10
Figure 6 : Répartition 2019-2020 de la part du fonds destiné aux initiatives étudiantes.....	10
Figure 7 : Répartition par domaine de projets.....	12
Figure 8 : Evolution de la répartition des attributions par domaine.....	12
Figure 9 : Répartition des attributions au titre des commissions d'attribution de subvention par domaine de projet en 2019-2020.....	13
Figure 10 : Evolution des conventionnements annuels au titre du FSDIE.....	14
Figure 11 : Répartition de l'enveloppe destinée aux conventions annuelles en 2019-2020.....	14

**WWW.UNIV-NANTES.FR**

**Contacts :**

**Direction de la formation et de la vie étudiante**  
[dve@univ-nantes.fr](mailto:dve@univ-nantes.fr)

**Rédactrice du bilan annuel FSDIE 2019-2020 :**  
Nelly Dano, Coordinatrice de la vie associative  
[nelly.dano@univ-nantes.fr](mailto:nelly.dano@univ-nantes.fr)

Crédits photos : Pôle Audiovisuel et Multimédia